

## **Relation entre adverbess de temps et temps verbaux**

1. La fonction principale des formes personnelles du verbe consiste à situer le procès dans le temps. Cependant, la localisation temporelle donnée par les temps verbaux est assez générale et imprécise, les formes morphologiques ne traduisent grammaticalement que l'opposition du procès en cours et du procès accompli.<sup>1</sup>

Lorsqu'il est nécessaire de préciser ou de nuancer le procès, on a recours à d'autres outils linguistiques, notamment à des indicateurs de temps d'ordre lexical (adverbes, locutions adverbiales, substantifs etc.). Les indicateurs de temps permettent d'indiquer entre autres : à quel moment a eu lieu (passé), a lieu (présent), aura lieu (futur) un procès; la durée de ce procès ; une fréquence concernant ce procès ; une limite ou un point de départ à l'existence de ce procès.

D'après P. Imbs, les deux types de détermination temporelle, l'une exprimée par le verbe lui-même (morphèmes grammaticaux : terminaisons, auxiliaires, semi-auxiliaires), appelée détermination interne, l'autre exprimée par des moyens d'ordre lexical (adverbes, loc. adv., compl. de temps etc.), appelée détermination externe, sont complémentaires et les différentes valeurs des formes verbales se traduisent par le jeu combiné des deux.<sup>2</sup>

Le but du présent exposé est de présenter quelques relations verbo-adverbiales, plus précisément les quatre temps de l'indicatif (présent, imparfait, passé simple et composé) du point de vue de leur combinaison avec certains adverbes de temps pour exprimer différentes valeurs temporelles et aspectuelles. Nous nous bornerons à envisager d'une part les adverbes que ces quatre temps admettent le plus facilement, d'autre part ceux sans l'emploi desquels les formes verbales en question sont incapables d'exprimer

---

<sup>1</sup> Wagner, Robert Léon - Pinchon, Jacqueline, *Grammaire du Français classique et moderne*, Paris, Hachette (1962), 1991, p. 312.

seules certaines valeurs temporelles et aspectuelles considérées comme pertinentes pour elles.

2. Avant de passer à l'analyse de la distribution adverbiale des quatre temps de l'indicatif, ce qui est notre but, nous ne pouvons pas passer sous silence le problème complexe des deux catégories fondamentales du système verbal de la langue française, celles du temps et de l'aspect, étroitement liées l'une à l'autre. La littérature sur ce problème est immense. Il est à remarquer que presque autant de linguistes étrangers que de français ont été attirés par la complexité du système temporel et aspectuel français. Grâce à cet intérêt particulier, de nombreuses études apportant des observations intéressantes de valeur, ont été consacrées à l'explication de la notion d'aspect et à celle de l'opposition temps/aspect.

Dans le cadre de cet exposé il est impossible de présenter la diversité des conceptions<sup>3</sup> des grammairiens dits traditionalistes et de ceux qui représentent des théories linguistiques dites modernes. Nous nous proposons de résumer l'essentiel du problème, ce qui est absolument nécessaire pour le développement de notre sujet.

Selon beaucoup de linguistes (Brunot, Guillaume, Damourette et Pichon, Wagner et Pinchon, Imbs, Klum, etc.), en français une même forme verbale exprime à la fois le temps et l'aspect. L'indicatif présent (*Il pleut.*) par exemple indique une action qui a lieu au moment de la parole (= valeur temporelle) et qui n'est pas achevée (aspect inachevé = valeur aspectuelle). Par contre, le passé composé (*Il a plu.*) indique une action qui a eu lieu à un moment du passé (= valeur temporelle) et qui est achevée (aspect achevé = valeur aspectuelle). « *Qui dit temps, dit aspect. Il y a une interdépendance inévitable.* » – affirme A. Klum<sup>4</sup>

P. Imbs (1968) et A. Klum (1961) sont de l'opinion que le passé simple et l'imparfait sont des variantes aspectuelles du passé. Il y a lieu de définir la notion d'aspect. Selon le Dictionnaire de Linguistique,<sup>5</sup> « *L'aspect est une catégorie grammaticale qui exprime la représentation que se fait le sujet parlant du procès exprimé par le verbe (ou par le nom d'action), c'est-à-dire la représentation de sa durée, de son déroulement ou de son*

---

<sup>2</sup> Imbs, Paul, *L'emploi des temps verbaux en français moderne*, Paris, Klincksieck (1960), 1968, p. 12.

<sup>3</sup> Kelemen, Jolán, *De la langue au style*, Budapest, Akadémiai Kiadó 1988, pp. 50-55.

<sup>4</sup> Klum, Arne, *Verbe et adverbe*, Uppsala, Almqvist & Wiksells Boktryckeri AB 1961, p. 71.

*achèvement (aspect inchoatif, progressif, résultatif, etc.)* ».

A. Klum, dans sa thèse intitulée *Verbe et Adverbe*, – que nous considérons comme ouvrage de référence et sur laquelle nous allons nous appuyer dans ce qui suit – introduit une nouvelle notion à l’analyse du système temporel et aspectuel du français, celle de mode d’action. L’auteur examine l’interaction (opposition et affinité) des deux notions, aspect et mode d’action en vue de l’expression des valeurs temporelles et aspectuelles (*ibid.* pp. 106-108).

Pour ce qui est du mode d’action (traduction française du mot allemand „*Aktionsart*”), c’est le contenu du verbe selon lequel on distingue des verbes indiquant des procès à terme fixe (trouver, partir, mourir etc.) nommés perfectifs (momentanés, ponctuels, aoristiques etc.) et ceux indiquant des procès sans terme fixe (chercher, voyager, espérer etc.) nommés imperfectifs. Remarquons que le caractère perfectif ou imperfectif du verbe joue un rôle déterminant dans les relations verbo-adverbiales. Les verbes perfectifs sont en principe incompatibles avec des adverbes et locutions indiquant l’aspect duratif du procès (longtemps, une heure, quelques jours etc.). Par contre, les verbes imperfectifs sont parfaitement compatibles avec des mots indiquant l’aspect duratif ou progressif de l’action (*ibid.* p. 106). Sur ce point Klum est d’accord avec l’opinion de Bull et admet son explication selon laquelle : 1.) Dans le cas des verbes perfectifs (partir, descendre, divorcer etc.) le trait caractéristique du procès est la fin et il est souvent impossible de dire quand un tel procès commence. (Exemple de Sten cité par Klum : – *Vous descendez, monsieur ?* En effet, quand commence-t-on à descendre ? Au moment où les portes s’ouvrent ? Quand le train a quitté la station avant celle où l’on a l’intention de descendre ? Quand on replie son journal, qu’on se lève, si l’on était assis, et qu’on cherche à gagner la sortie ? etc. etc.). Les verbes à terme fixe en toute forme aspectuelle non durative (par exemple passé simple, passé composé) indiquent l’aspect terminatif du procès (*Il partit. Il a trouvé ses clés.*). 2.) Quant aux verbes imperfectifs dont « *l’action s’effectue dès qu’elle a commencé* » sans qu’on ait besoin d’attendre la fin, les formes aspectuelles non-duratives peuvent indiquer tantôt la phase initiale, ingressive, tantôt la phase finale, égressive du procès (*ibid.* pp. 108-109).

---

<sup>5</sup> Dubois, Jean et alii, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse (1973), 1991, p. 53.

Il est important de faire deux remarques par rapport aux notions employées dans les écrits sur le système verbal français :

1) Il y a une véritable confusion quant à l'emploi des termes comme perfectif/imperfectif, duratif/non duratif, accompli/non accompli. L'opposition perfectif/imperfectif est employée pour désigner l'aspect et le signifié lexical du verbe (mode d'action perf. et imper.). Les termes duratif/non duratif sont aussi bien employés pour distinguer les aspects que les temps. Pour ce qui est de l'opposition accompli/non accompli, on peut l'appliquer aussi bien à l'aspect exprimé par le verbe qu'à d'autres modes d'expression.

2) Pour désigner le contenu lexical du verbe, on peut rencontrer la notion « *ordre de procès* »<sup>6</sup> qui correspond au mode d'action. Les deux groupes de verbes distingués selon leur contenu lexical (mode d'action) sont appelés verbes de sens limité ou conclusif, qui correspondent au mode d'action perfectif, et verbes de sens non limité ou continu ou non conclusif correspondant au mode d'action imperfectif.

Pour en terminer avec le problème du temps et de l'aspect, il est à noter que les représentants des théories linguistiques dites modernes (par exemple générative et transformationnelle, textuelle, etc.) se sont opposés aux conceptions de Klum et de ses prédécesseurs. Conformément aux critères divers (syntaxiques, sémantiques, textuels etc.) dans l'approche des phénomènes linguistiques en question, ils ont élaboré de nouvelles conceptions sur le problème du temps et de l'aspect.<sup>7</sup>

### **3. L'indicatif présent et sa distribution<sup>8</sup> adverbiale**

« On appelle présent un temps situant l'énoncé dans l'instant de la production du discours, dans le „maintenant”. Le présent s'exprime par des affixes verbaux (*Ils viennent*) ou par des adverbes (*Il vient aujourd'hui*). »<sup>9</sup> Cependant, il est à remarquer que le présent n'existe pas vraiment. Quand on utilise un verbe au présent, l'information donnée déborde dans le passé ou dans le futur :

---

<sup>6</sup> Bonnard, Henri, *Code du français courant*, Paris, Magnard 1993, pp. 216-217.

<sup>7</sup> Le numéro 100 de *Langue française* est consacré à ce sujet (1993) : « Temps et aspect dans la phrase française. »

<sup>8</sup> Par distribution nous comprenons ici les combinaisons que contractent les verbes avec les compléments de temps et autres compléments circonstanciels.

<sup>9</sup> Dubois, Jean et alii, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse (1973), 1991, p. 391.

- *Qu'est-ce que tu fais ?*
- *Je lis.*

Il s'agit d'un procès duratif dont on peut fixer les limites dans le passé (début) ou dans le futur (fin) à l'aide des indicateurs temporels :

- *Je lis ce journal depuis dix minutes.*
- *Je lis ce journal jusqu'au dîner.*

Comme le disent les grammairiens, le présent est un temps verbal qui a un pied dans le passé et l'autre dans l'avenir. C'est la forme verbale la moins marquée et la plus employée qui permet, sous certaines conditions, d'exprimer le passé et le présent aussi.

Concernant les valeurs de passé et de futur exprimées par la forme verbale au présent, la structure combinatoire verbo-adverbiale est la suivante : Le présent se combine beaucoup plus rarement avec les locutions indiquant l'antériorité (**hier, la semaine passé, l'autre jour** etc.) qu'avec celles exprimant la relation de postériorité (**demain, la semaine prochaine, dans quelques jours** etc.) (Klum, A. *ibid.* p. 79). D'autre part, il y a un « présent » qui se combine avec des adverbes tels que **toujours, de temps en temps, habituellement** etc. exprimant la répétition, l'habitude (Klum, A. *ibid.* p. 59).

D'après les données de Klum (*ibid.* p. 36), ce sont les adverbes (compléments de temps) **en ce moment, maintenant, aujourd'hui** indiquant le moment de la parole qui se combinent le plus souvent avec le présent.

### **3.1. Le présent à valeur de passé**

Dans la langue parlée (registre familier) il arrive souvent qu'on raconte une histoire ou un récit passés au présent. Le présent est employé à la place du passé composé. Dans ce cas, il est indispensable de se servir d'un indicateur de temps au début du récit pour éviter l'ambiguïté :

*Hier, à la sortie du métro, je tombe sur mon ami Pierre, et...*

Dans la phrase, c'est l'adverbe (*hier*) qui est le porteur de l'idée de passé.

Il y a des cas où la situation, les conditions de discours impliquent l'idée de passé (très récent) et où on peut omettre l'indicateur de temps :

*Excusez-moi de mon retard, je rentre de vacances.*

Il s'agit d'un emploi rare, se limitant à certains verbes (par exemple *arriver, apprendre, sortir* etc.).

Le présent dit historique peut s'employer dans toute narration écrite faite au passé, à la place d'un passé pour augmenter la vivacité du récit, c'est un moyen stylistique.<sup>10</sup>

### 3.2. Le présent à valeur de futur

Dans la langue parlée familière et standard, le présent est plus souvent utilisé que le futur verbal :<sup>11</sup>

*Pierre part demain.*

*Il revient dans huit jours.*

Dans ces types de phrases, c'est plus l'indicateur de temps (*demain, dans huit jours*) que le temps verbal utilisé (présent ou futur) qui est porteur de l'idée de futur.

En ce qui concerne l'expression des différentes valeurs temporelles par la forme verbale au présent, elle est souvent déterminée par le mode d'action (perfectif ou imperfectif) du verbe. Par exemple les verbes perfectifs au présent dénotent plus facilement la postériorité que les verbes imperfectifs :

*Tu pars ? demanda-t-elle.*

Quant aux verbes imperfectifs (surtout les verbes d'état et d'« inaction »), il faut généralement des contextes spéciaux pour que le présent puisse indiquer la postériorité :

*Demain, je suis libre toute la journée.*

(Sartre, *La Nausée* p. 216, cité par Klum, 1961., p. 81).

### 4. L'imparfait et sa distribution adverbiale

Ayant certaines propriétés et valeurs du présent, l'imparfait peut se définir comme un présent dans le passé. En ce qui concerne leurs fonctions fondamentales, le présent et l'imparfait relèvent tous les deux de l'aspect duratif.

« Exactement comme l'actualité présente s'exprime par la série verbale **présent**, le passé réactualisé à son expression parfaite et unique dans l'imparfait français » – dit Klum. Selon l'auteur « tout le système verbal du français semble pouvoir s'expliquer – temporellement et aspectuellement – par l'existence de ces deux pivots et leurs expressions parallèles : le présent et l'imparfait » (1961., p. 62).

---

<sup>10</sup> Kelemen, Jolán, *Grammaire du français contemporain*, Budapest, Tankönyvkiadó 1985, p. 226.

D'autre part, l'imparfait se définit par opposition au passé simple. Du point de vue aspectuel, le passé simple exprime l'aspect accompli, saisissant le procès dans sa globalité tandis que l'imparfait exprime l'aspect non accompli, c'est-à-dire qu'il saisit le procès dans son déroulement.

Du point de vue de la distribution adverbiale, l'imparfait est plus extensif que le présent. En principe, il se combine aussi bien avec les adverbes indiquant l'antériorité (**hier, la semaine passée, l'autre jour/la veille, la semaine précédente, deux jours plus tôt**) qu'avec les locutions marquant la simultanéité (**maintenant, aujourd'hui/alors, ce jour-là**) et les compléments de temps exprimant la postériorité (**le lendemain, la semaine suivante, deux jours plus tard**).

D'après les considérations de Klum, l'imparfait se combine plutôt avec **maintenant** tandis que le passé composé montre une préférence pour **aujourd'hui**.

Dans ce qui suit, nous allons examiner un emploi assez particulier de l'imparfait appelé tour à tour « imparfait pittoresque », « imparfait de rupture », « imparfait perspectif », « imparfait narratif » et « imparfait flash ».

Il s'agit là de la combinaison intéressante d'un adverbe de temps indiquant le ponctuel et de l'imparfait qui est un temps de l'aspect duratif. Par exemple : *Deux heures plus tard il mourait.*

Depuis le début du 19<sup>e</sup> siècle, dans le français écrit, et surtout dans la langue littéraire, on a tendance à employer l'imparfait pour indiquer des événements, des faits ponctuels qui devraient être au passé simple. C'est un moyen stylistique : un procès momentané qui a eu lieu, est présenté dans son déroulement.<sup>12</sup>

Dans la majorité des cas, l'imparfait « pittoresque » se trouve en combinaison avec un adverbe ou une locution adverbiale, mais il peut aussi se rencontrer sans complément de temps.

Les statistiques de Klum (*ibid.* p.187) donnent des chiffres comparatifs pour quatre types de compléments de temps favorisant l'emploi de l'imparfait « pittoresque » : **le lendemain, la semaine suivante, quelques heures (x) plus tard** et **dates précises** (par exemple : le 10 mai 1785). Ce sont les locutions **x heures plus tard** et **les dates** qui

---

<sup>11</sup> Bérard, Evelyne - Lavenne, Christian, *Grammaire utile du français*, Paris, Hatier 1989, p. 209.

favorisent l'imparfait « pittoresque ».

Cependant l'auteur ajoute que dans les mêmes contextes, avec les mêmes locutions, le passé simple est plus fréquent.

### **5. Les passés simple et composé et leurs distributions adverbiales**

Le passé simple se définit par l'opposition à l'imparfait et par l'opposition au passé composé.

L'opposition passé simple/imparfait fonctionne presque uniquement dans des textes narratifs écrits où le passé simple, qui relève de l'aspect accompli, est le temps principal de la narration ; l'imparfait, exprimant le non accompli, est le temps de la description au passé.

L'opposition passé simple/passé composé se traduit par le caractère ambivalent du passé composé : c'est un temps qui désigne soit l'aspect antérieur-accompli par rapport au présent qui n'est jamais exprimé par le passé simple, soit les faits ponctuels, les événements successifs d'un récit au passé. Dans ce deuxième cas, il est l'équivalent du passé simple dans la langue parlée.

Le passé composé, de par sa constitution **morphème du présent + participe**, indique un lien vivant entre le procès et le présent.

Quant au passé simple, il n'a pas de connection formelle avec le système du présent et il n'exprime jamais cette association avec le présent.

Pour ce qui est de la distribution adverbiale du passé simple, on peut constater les points suivants :

1) Les expressions les plus pures des actualisations sémantiques du « moi-ici-maintenant », les adverbes **en ce moment, maintenant** sont absolument incompatibles avec le passé simple.

2) Comme le passé simple exprime des faits et des événements qui se sont produits à un moment du passé complètement écoulé, éloigné du moment de la parole, il ne se combine pas avec les adverbes et locutions adverbiales indiquant un passé proche : **hier, la semaine dernière, la semaine précédente**, etc.

3) Le passé simple se trouve le plus souvent en combinaison avec les adverbes

---

<sup>12</sup> Kelemen, Jolán, *Grammaire du français contemporain*, Budapest, Tankönyvkiadó 1985, p. 235.



comme **le lendemain, quelques heures plus tard, (x) heures plus tard, alors** et avec **les dates**.

4) Au cas où le passé simple exprime la répétition ou la durée, il se combine nécessairement avec un adverbe ou un complément de temps marquant le nombre des répétitions ou la durée de l'action : **plusieurs fois, deux fois**, etc. ou **pendant une heure, dix jours**, etc.

### **5.1. La distribution adverbiale du passé composé**

Le passé composé, de par sa valeur aspectuelle, se combine très facilement avec les adverbes indiquant une antériorité directe par rapport au moment de l'énoncé (**hier, la semaine passée, l'autre jour**, etc.). Il en est ainsi avec les adverbes comme **ce matin, tout à l'heure, maintenant, aujourd'hui** appartenant plutôt à la sphère du langage parlé.

Le passé composé s'emploie parfois pour indiquer l'accompli par rapport à un événement futur. Par exemple :

*J'ai bientôt fini.*

Dans ce type de phrase, c'est l'adverbe qui est le porteur de l'idée de futur.

À titre de conclusion, il nous reste à faire deux remarques :

1) Comme on l'a vu, dans nombre de cas la valeur d'une forme verbale ne peut s'exprimer qu'au moyen des outils grammaticaux d'ordre lexical, comme les adverbes ou locutions adverbiales. Dans ces cas, ces derniers sont les véritables porteurs de la valeur à exprimer.

2) Le choix des moyens lexicaux se fait non seulement en fonction de la valeur à exprimer, mais il est nettement déterminé par le signifié lexical (mode d'action) du verbe.

Margit VAGASI

Eger